



L'Association de soccer de Bois-des-Filion Recherche un responsable des ARBITRES

Le responsable des Arbitres est celui qui s'occupe de tous les arbitres du club, qui reçoit les différentes questions, suggestions et commentaires des arbitres. Il fait également l'assignation.

Le rôle principal du responsable est d'assurer un suivi avec les différents arbitres sur tous les terrains du club, les jours/soirs de matchs. Son rôle est très important en ce qui concerne le recrutement, la formation, la rétention et l'évaluation des arbitres tout au long de la saison.

Tâches à effectuer :

- Effectuer la sélection, la rétention et le recrutement des arbitres.
- Assigner les arbitres aux différents matchs AA, A et local.
- Arbitrer un match par semaine en soccer à 7 ou 11 joueurs.
- Assigner les arbitres et participer au Festival de Fin de saison.
- Valider les données concernant les arbitres qui ont été actifs au cours de la saison et intéressés à poursuivre la saison suivante.
- Tenir à jour: les bordereaux d'affiliations pour tous les arbitres du club; les listes des numéros de téléphone ainsi que les coordonnées de tous les arbitres du club; les listes de compétences de chaque arbitre.
- Faire les réquisitions pour le matériel d'arbitrage (s'il y a lieu).
- Recruter de nouveaux arbitres, faire la sélection et les évaluations.

Évaluations d'arbitres :

- Effectuer la tournée des terrains du club les jours/soirs de matchs, pour évaluer, veiller au bon fonctionnement et donner des commentaires et conseils aux jeunes arbitres.
- Créer une grille d'évaluation des arbitres qui devra être approuvée par le comité technique.
- Évaluer chacun des arbitres. Transmettre l'évaluation au VP Technique dans les 48 heures de l'évaluation.
- Former les formateurs évaluateurs.
- S'assurer que les arbitres sont associés aux bonnes catégories en fonction de leur niveau.
- Dresser la liste des évaluations faites à la fin de la saison et des correctifs à apporter.

Formation :

- Présenter le document de référence pour la formation des arbitres aux membres du Conseil d'administration du Club.
- Offrir une formation à chacune des catégories d'arbitres (soccer à 7 ou 11 joueurs) avant le 1 mai.
- Offrir une formation de rappel pour les moniteurs de catégories de soccer à 4 joueurs avant le 15 mai.
- Préparer et donner une mini-clinique aux entraîneurs au minimum une fois par année.

Tâches administratives :

- Assurer les relations avec l'Association régionale de soccer des Laurentides (ARS) et les autres clubs.
- Participer aux activités de la l'ARS – réunions secteur arbitrage, stages, etc.
- Gérer les plaintes et mettre en place un système de suivi.
- Répondre à toutes questions touchant l'arbitrage en coordination avec les membres du Comité régional d'arbitrage des Laurentides (CRAL)
- Nourrir le site web du club concernant le volet arbitrage.
- Faire la communication entre le Conseil d'Administration, le comité technique, les entraîneurs et les arbitres.
- Travailler en étroite collaboration avec le coordonnateur du club.
- Communiquer l'information provenant de la région et du CRAL.
- Faire le suivi des rapports d'expulsion auprès du comité de révision du CRAL, et également avec l'arbitre lui-même.
- Appliquer les mesures disciplinaires auprès des arbitres commettant des manquements.
- Prendre en charge l'assignation durant l'été pour les cas d'annulation d'arbitre ou remise de match.
- Créer un programme de développement continu pour les arbitres avec un potentiel régional et provincial.
- Compléter un rapport annuel.

Termes :

- Période du 1^e Mars au 30 septembre 2012 (+/- 25 semaines).
- Temps de travail estimé à une moyenne de 12 heures par semaine.
- Rémunération \$4000.00\$ + l'arbitrage d'un match par semaine au tarif du club.
- Chaque semaine, le chef arbitre complètera une feuille de réclamation détaillant ses activités.

Critères d'embauche :

La personne recherchée pour combler le poste de responsable des arbitres de BDF devrait de préférence rencontrer les critères suivants :

- Détenir ou être en voie d'obtenir le titre d'arbitre provincial;
- Démontrer des qualités de leadership dans son implication;
- Avoir les capacités de communication en groupe;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe dans un environnement variable;
- Avoir une capacité d'adaptation et de travail en situation de stress;
- Démontrer un sens de l'organisation dans le travail, une approche méthodique et un souci de transparence;
- Être disponible pour travailler selon un horaire variable;
- Ne pas être un membre votant du Conseil d'administration;
- Maîtriser de PTS-REF (Système d'assignation des arbitres) est un atout;
- Avoir la facilité à s'exprimer de façon claire et concise par écrit.

Les gens intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à Messieurs André Touzin (andre.soccer.bdf@gmail.com) ou encore, à son attention sous plis scellés, par la poste à :

Association de Soccer de Bois-des-Filion
P.O. Box 72025
429, Adolphe Chapleau
Bois-des-Filion, Qc J6Z 4H9

Les candidats intéressés ont jusqu'au 31 Janvier 2012 pour remettre leurs documents.
Seuls les candidats retenus seront rencontrés.